

## Assemblée de quartier Neudorf/Musau

Jeudi 10 novembre 2022 à l'Ecole Ampère, 39 rue de Wattwiller

- Présentation des sujets à l'agenda de l'Assemblée
- Validation du compte-rendu de la précédente Assemblée
- Rappel de ce qui a été acté lors de la précédente Assemblée
- Marie-Claire rappelle l'existence du comité de suivi de l'Assemblée
- Appel à volontaires pour faire le compte-rendu et surveiller le temps de parole des intervenants
- Rappel des règles de prise de parole

### **1) Événement festif et utilisation du budget annuel de l'Assemblée du quartier Neudorf**

Intervention de Delphine au sujet d'un événement festif organisé par l'Assemblée de quartier avec le budget annuel de 3000 euros. Rappel de l'événement prévu place Dauphine pour faire se rencontrer les habitants de Neudorf et les réfugiés du camp de l'Étoile, du travail de coordination et d'organisation des quatre personnes dédiées à cet événement qui était supposé se tenir le 20 novembre.

Etant donné le trop court délai l'événement ne pourra pas se dérouler et a été reporté.

Delphine rappelle qu'une lettre au nom de l'Assemblée de quartier a été envoyée à la Maire de Strasbourg au sujet des réfugiés du camp de la place de l'Étoile.

Le budget annuel des Assemblées de quartier non dépensé ne pouvant être reporté d'une année sur l'autre des suggestions sont faites afin que cette somme puisse néanmoins être utilisée soit 1/ dons à des associations caritatives travaillant auprès des réfugiés du camp de la place de l'Étoile 2/ don à une épicerie sociale de Neudorf 3/achat de nourriture et de produits de première nécessité pour distribution aux réfugiés du camp de l'Étoile.

Maxime (Mairie) rappelle que ce budget doit être alloué le 15 novembre au plus tard. Il annonce que les propositions 1 et 2 posent des problèmes divers.

La proposition 3 a été mise au vote et adoptée par l'assemblée avec 24 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Delphine est en charge de demander les devis pour l'achat de produits d'hygiène et de nourriture pour les réfugiés. Marion (Mairie) la guidera dans les démarches administratives afin de respecter le délai du 15 novembre.

Seuls 3 % du budget annuel des Assemblées de quartier a été dépensé.

Christelle intervient concernant un mini campement établi rue Guynemer. Elle a fait une demande par courriel à l'élu de quartier (Antoine Dubois) pour que soient mises en place des toilettes pour les occupants.

## **2) Intervention d'Agathe Collard, coordinatrice pôle mobilités décarbonnées de l'Agence du Climat au sujet de la ZFE**

L'intervenante rappelle l'entrée en vigueur de la ZFE au 1<sup>er</sup> janvier 2023, rappelle le calendrier, l'obligation de la vignette Crit'Air, explique le rôle de l'Agence du Climat laquelle offre un accompagnement gratuit et individualisé aux habitants de l'Eurométropole sur toutes les aides disponibles afin de pouvoir continuer à circuler sur le territoire de l'Eurométropole, les possibilités de trajets en transports en commun.

Un membre de l'Assemblée lui pose une question concernant sa voiture hybride. Question à laquelle Mme Collard offre une réponse très développée et détaillée immédiatement.

Mme Collard explique les diverses simulations mises en œuvre afin de proposer des aides financières suffisantes pour garantir que les plus démunis pourront changer leur véhicule très polluant pour un véhicule bénéficiant d'une vignette Crit'Air 1 ou 2. Elle annonce que même un retraité avec un revenu mensuel de 800 euros n'aurait que 800 euros à payer de sa poche une fois toutes les aides déduites pour acquérir un véhicule plus propre.

Diverses interventions des membres de l'Assemblée suivent :

Une question concernant les actions envisagées pour réduire la pollution industrielle dont souffrent les quartiers est de Strasbourg, notamment celle des NOX.

Une question sur la mise en place de la gratuité des transports en commun pour tous et non pas seulement pour les moins de 18 ans.

Une remarque sur le fait que les efforts en matière de réduction de la pollution portent principalement sur les individus.

Des remarques sont faites au sujet des particularités du quartier Musau/Ampère lequel ne bénéficie pas de transports en commun appropriés, dont les trottoirs sont souvent en très mauvais état d'entretien ou inexistantes et dont les quelques bandes cyclables sont particulièrement dangereuses.

Il est aussi porté à l'attention de l'Assemblée que le service Flex'Hop n'est pas disponible dans le quartier et que la ville refuse l'implantation d'un commerce dans le secteur Ampère sous prétexte qu'un commerce se doit d'être situé sur une artère passante.

Remarque est également faite que Neudorf est un immense quartier très divers et que les problèmes auxquels sont confrontés les habitants proches de la place du Marché, ceux de l'Avenue du Rhin ou ceux d'Ampère/Musau sont également très différents.

Christelle pose la question de l'éclairage public qui était censé être coupé entre 1h et 6h du matin. Ni elle, ni d'autres n'ont remarqué une telle coupure.

Françoise suggère que se tienne une Assemblée de quartier spécifique à Ampère/Musau en présence de représentants politiques.

### **3) Ateliers de quartier**

Aucune date n'a encore été fixée pour l'Atelier « Réinventons l'Avenue du Rhin ». Il est noté que cet atelier envisage de passer au statut d'association.

Maxime (Mairie) annonce que le 15 novembre 2022 est prévue une réunion au centre socio-culturel Landsberg au sujet du projet Cube, Avenue du Rhin. Cette réunion est organisée par le promoteur.

Le 22 novembre 2022 se tiendra l'Atelier de quartier Mobilités.

### **4) Divers**

Un membre de l'Assemblée demande si le devenir des anciens locaux Opel avenue du Rhin a été envisagé et quelles sont les pistes.

Un membre de l'Assemblée intervient sur la question des points de deal signalés mais jamais perturbés par les forces de l'ordre et se plaint qu'une carcasse de voiture brûlée près de la rue de Bucarest n'ait toujours pas été enlevée.

Une autre personne fait part d'un problème de déchets régulièrement déposés à côté d'un container à vêtements usagés près du 23 rue de Sultz.

Véronique intervient pour faire connaître ODO et Atmo Grand-Est à l'Assemblée et rappelle que si personne ne se plaint des odeurs désagréables rien ne sera fait et celles-ci continueront de se faire sentir dans le quartier.

### **5) Concertation stationnement à Neudorf**

Maxime (Mairie) intervient pour annoncer la tenue d'une concertation sur les difficultés de stationnement à Neudorf.

Plusieurs réunions publiques auront lieu, organisées par secteur (six secteurs ont été définis).

Seront présents à ces réunions Antoine Dubois et Pierre Ozenne.

Les dates et lieux de ces réunions seront communiqués par affichage.

### **6) Prochaine réunion de l'Assemblée de quartier**

Maxime (Mairie) : la date n'est pas encore déterminée.